

CONCOURS

Direction de la gestion du capital humain
Service de la dotation et du développement organisationnel

PROFESSIONNELS

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN SÉCURITÉ CIVILE

DIRECTION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

RÉGULIER

Étant la 7^e plus grande ville du Québec, Lévis agit comme principal pôle urbain, économique et institutionnel de la région Chaudière-Appalaches. Lévis se positionne en tête de liste de nombreux palmarès depuis des années pour le milieu de vie agréable, accessible et sécuritaire qu'elle offre aux Lévisiennes et Lévisiens. La Ville de Lévis emploie des personnes travaillant dans des domaines aussi variés que la sécurité publique, le tourisme, l'urbanisme, le développement économique, la vie communautaire, l'environnement, les travaux publics, les communications et bien d'autres.

La Ville de Lévis est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste professionnel régulier à temps complet (35 heures/semaine), à la Direction du service de la sécurité incendie.

**DESCRIPTION
SOMMAIRE DU
POSTE**

Le rôle principal et habituel consiste à conseiller et apporter le soutien approprié à l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC), notamment auprès des directions et services municipaux dans la captation, l'appréciation et le traitement des risques, ainsi que la mise en oeuvre du plan de sécurité civile, des plans particuliers d'intervention et des manuels d'opérations de missions. En situation de sinistre, agir à titre de conseiller en mesure d'urgence auprès du coordonnateur municipal de la sécurité civile.

**TÂCHES
SPÉCIFIQUES**

- 1- Collige l'information pertinente relative aux différentes analyses de risques présents sur le territoire, effectue une évaluation du degré de vulnérabilité pour chacun des risques identifiés; recommande les mesures d'atténuation pour diminuer la vulnérabilité de la Ville et définit des stratégies pour atteindre les objectifs ainsi que les conditions de mise en oeuvre.
- 2- Assure la planification et la mise à jour du plan de la sécurité civile et des documents afférents au palier municipal et collabore à la coordination appropriée auprès des différents responsables désignés dans les quatre dimensions de la sécurité civile : la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.
- 3- En collaboration avec les différentes directions et services concernés, réalise l'inventaire des ressources humaines, matérielles et informationnelles, détermine les modalités de mise en oeuvre du plan des mesures d'urgence et prépare différents outils de coordination.
- 4- Recommande les mesures à adopter par la Ville en matière d'élimination ou de réduction des risques à la source; recommande différents programmes d'inspection et d'entretien ainsi que des mécanismes de surveillance et de prévision.
- 5- Rédige et soumet pour approbation, le plan d'action et le rapport annuel en matière de sécurité civile.
- 6- Assure et coordonne la formation aux différentes intervenantes et intervenants municipaux et partenaires au regard du plan de sécurité civile.
- 7- Participe à l'analyse de gravité d'un événement en vue de recommander le déclenchement des procédures d'alerte et de mobilisation le cas échéant, avec les autorités concernées. Évalue la situation et son évolution et propose des recommandations dans le but d'ajuster la coordination et les opérations.

8- Soutient les services d'urgence, les services municipaux et autres intervenants dont l'O.M.S.C. dans la gestion des interventions et l'organisation des opérations en cas d'un sinistre ou d'événements spéciaux de grande envergure.

9- Supporte le comité de coordination dans l'application des mesures de secours et d'aide à la population et de sauvegarde des biens, des mesures relatives aux services essentiels et à leur maintien et dans la communication des informations à la population.

10- Élabore, planifie et coordonne des exercices de simulation et de mise à l'essai pour s'assurer de la conformité et de l'efficacité du plan de sécurité civile et le cas échéant, apporte les modifications requises.

11- Prépare à l'intention du directeur des rapports périodiques concernant toutes les activités sous sa juridiction.

12- Collabore à l'élaboration des directives découlant des mesures d'urgence et s'assure que l'ensemble des services municipaux et organismes concernés en soit informé. Rédige et soumet pour approbation, le plan d'action et le rapport annuel en matière de sécurité civile.

13- Développe avec la Direction des communications, des outils de communication afin d'informer les responsables des directions et des services municipaux ainsi que les citoyens des procédures établies lors d'urgences municipales.

14- Participe à différents comités auprès des partenaires du milieu (local, régional et provincial) et s'assure de la diffusion des plans établis au sein de l'organisation municipale.

15- Réalise des études spécifiques ou des analyses que lui confie la direction; présente le résultat de ses recherches et analyses; formule ses avis et recommandations; le cas échéant, contribue à la mise en oeuvre des recommandations et rédige ou contribue à la préparation de divers rapports exigés par le ministère de la Sécurité publique et les autorités municipales.

16- Cette description de fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. Toutefois, les tâches ayant une influence sur l'évaluation de l'emploi apparaissent à la description.

EXIGENCES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none">- Détenir un baccalauréat multidisciplinaire dans des disciplines appropriées au poste, tel que sécurité et études policières, gestion des dangers et de la sécurité, environnement, santé et sécurité au travail.- Microprogramme de premier cycle universitaire en gestion de la sécurité civile et d'urgence majeure ou un programme court de premier cycle de gestion en contexte de sécurité civile constitue un atout.- Détenir une formation liée à l'amélioration des processus (lean, lean six sigma, etc.) constitue un atout.- Minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente à la fonction
COMPÉTENCES RECHERCHÉES	<ul style="list-style-type: none">- Engagement- Autonomie- Rôle-conseil- Collaboration et travail en équipe- Capacité à établir des partenariats et du réseautage- Influence et persuasion- Analyse et résolution de problèmes- Planification et organisation du travail
LIEU DE TRAVAIL	2090, 3e Rue, Lévis (secteur St-Romuald)
CONDITIONS DE TRAVAIL	Classe 6 - Taux 2019 (29,14 \$ à 53,09 \$) conformément à la convention collective en vigueur.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 17 au 26 mai 2019
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFR-023-2019
DÉPÔT DES CANDIDATURES	Les personnes répondant aux exigences de la fonction et intéressées à présenter leur candidature doivent postuler par le biais du Site de recrutement de la Ville de Lévis et joindre une copie de leur curriculum vitae avant 23 h 59, le 26 mai 2019.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi.